

LETTRE DE QUEBEC.

(De notre correspondant spécial)

Québec, 5 septembre 1888.

Frete.—Les frets demeurent ferme et l'on croit généralement qu'il y aura une diminution de tonnage cet automne à Québec. Si l'on compare avec l'année dernière on compte jusqu'à présent 8 steamers et 23 voiliers de moins dans notre port.

Les frets sur le fleuve ne s'améliorent pas. On paie de Québec à Montréal 8c, par sac pour le sel, 90c. pour le charbon et \$1 par tonne pour le fer. Pour Trois-Rivières 7c. par sac et 75c. par tonne. Pour Sorel 7½ par sac et 80c. par tonne.

Bois.—Quelques ventes de chênes ont été faites à prix secret. Certains lots inférieurs de pin *waney* ont été vendus à 28c. mais à cause de la qualité du bois on ne doit pas prendre ces prix comme réguliers. L'arrivée de radeaux de beau pin est attendue avec anxiété par plusieurs marchands. On s'attend à une augmentation de prix pour ces bois. Les quelques radeaux rendus ici et encore invendus sont offerts avec une hausse.

Les propriétaires de chantiers ont commencé à envoyer des hommes dans la forêt et on croit que la coupe de bois sera considérable durant la saison.

Charbon.—Une autre cargaison de charbon écossais vient d'arriver mais elle a été vendue à vente privée. L'importation est encore jusqu'à ce jour de 7,000 tonnes en dessous de celle l'année dernière au 1er septembre.

Sel.—Le prix de détail du sel est de 43 à 45c. par sac et il y a peu d'espoir qu'il se produise une baisse, car l'importation est moindre et arrive très lentement. Rien n'est arrivé depuis deux ou trois semaines et l'importation cette année n'est pas plus de la moitié de celle était l'année dernière.

Ferromeries.—On rapporte que les affaires sont un peu plus animées dans cette branche du commerce.

En affaire.—Il est rumeur que des difficultés financières ont été la cause du suicide de M. T. Messier marchand général de Kamouraska. Le défunt qui était âgé de 36 ans, acheta il y a quelques années le stock de M. MacDonald, employé maintenant sur le chemin de Intercolonial. On croyait généralement qu'il faisait un commerce lucratif, mais durant l'année dernière, ça ne parait pas avoir été ainsi, car après sa mort une lettre d'un marchand de cette ville fut trouvée dans une de ses poches, le menaçant de prendre une action contre lui s'il ne payait pas immédiatement le montant réclamé. Le vint à la ville au vendredi il fut trouvé mort dans son lit. L'infortuné s'était empoisonné avec de la strychnine.

La nouvelle à sensation de la semaine ici a été la disparition de Schyman, un juif qui faisait le commerce d'habits de confection sur la rue St Joseph à St Roch. Il parait qu'il arriva ici, en mai dernier pour ouvrir ce magasin. Ayant peu ou point de capital il réussit à obtenir un stock de \$2,000 de M.M. Parker et Popham de Montréal, payant comptant la somme de \$500. Il obtint aussi des avances sur marchandises de James Baxter, courtier de Montréal.

Arrivé à Québec, Schyman emprunta \$2,000 de M. P. Synott de cette ville, ce dernier prit la précaution de faire faire en son nom le bail du magasin et fit assurer le stock pour \$5,000 afin d'obliger Schyman à tenir un stock de \$4,000 en magasin. Il lui fit prendre pour employé un jeune homme dont le devoir

était de surveiller les intérêts de M. Synott. Il obtint aussi de lui une procuration de la femme de Schyman, Kate Harris au nom de laquelle les affaires étaient conduites. Durant quelques temps les choses allèrent assez bien, Schyman paya régulièrement \$100 par semaine à Synott. Il y a quelques temps toutefois ce dernier fut prevenu que le stock de Schyman diminuait rapidement et qu'il envoyait certaines lots de marchandises dans les provinces maritimes. On trouva qu'il avait expédié à M. Baxter qui lui avait avancé \$2,500, une certaine quantité de son stock. Cette découverte accéléra le dénouement et Schyman quitta la ville, avant son départ toutefois il remit les clefs de son établissement à M. Synott. Ce dernier vendit le stock à M. Katter de Montréal pour le montant de sa réclamation. On croit que M. Baxter a assez de marchandises en sa possession pour couvrir ses avances. Schyman est dit-on à Portland.

Sur demande de M. M. Kent et Turcotte curateur aux biens de M. M. Trépanier & Cie, marchands de nouveautés, le stock a été vendu par encan à leur place d'affaire. Le stock était évalué à \$27,102, 33, et l'ameublement du magasin à \$292. Les dettes s'élevaient à \$382.02. Personne ne les a achetées. L'ameublement et les marchandises ont été vendues à M. W. Boisseau & frère de Montréal, à 64 c.

M. Nap. Leclerc, marchand de tabac de St-Roch, a fait cession de ses biens à la demande de ses créanciers. M. Henry A. Bedard est gardien.

Nouveautés.—Marché tranquille, rien d'anormal.

Epiceries.—Les épiciers disent que le volume d'affaire jusqu'à ce jour peut être comparé favorablement avec l'année dernière. Le marché semble être en très bonne condition.

Récolte.—La température des derniers six mois a découragé nos cultivateurs, au sujet de la moisson, quoiqu'elle ait été sauvée en partie dans les campagnes environnantes, la grande moitié n'est pas encore récoltée le long de la ligne Intercolonial, principalement dans les comtés de Montmagny de Kamouraska et de Temiscouata.

Une bonne partie a noirci, pour avoir resté exposé à tous les éléments, ce qui plus pénible c'est que ces grains promettaient beaucoup il y a quelques semaines. On entretient aussi des craintes sur la récolte des pommes de terre, surtout dans les terrains bas.

Les boulangers ont augmenté le prix du pain de deux centins.

Poissons à Huiles.—Il n'y a rien de nouveau à rapporté.

Provisions etc.—Le marché est décidément ferme et s'attend à une amélioration dans la condition.

FARINES.

Patente.....le baril	4 75	à 5 00
Supérieure Extra.....	4 80	à 4 75
Extra.....	4 50	à 4 60
Forte à boulanger.....	4 80	à 5 25
Extra du printemps.....	4 10	à 4 25
Superfine.....	3 80	à 4 00
Fine.....	3 60	à 3 85
Farine en sac de 100 livres.....	1 70	à 2 40
Gruau d'avoine le baril.....	5 75	à 6 00
Gruau de blé d'Inde blanc le baril.....	3 50	à 3 60
Gruau de blé d'Inde Jaune le baril.....	3 30	à 3 40

HUILES.

Huile de Loup marin Pâle.....	0 30	à 0 32½
" " " " " "	0 28	à 0 30
Huile de morue le gallon.....	0 28	à 0 30
" de marsouin, Pâle.....	0 00	à 0 00
" " " " " "	0 00	à 0 00

POISSON

Saumon No. 1.....le baril	00 00	à 00 00
" No. 2.....	00 00	à 00 00
" No. 3.....	00 00	à 00 00
Anguille.....par livre.	0 00	à 0 00
Hareng No. 1 du Labrador le baril	0 00	à 0 00

" No. 2 " " "	0 00	à 0 00
" No. 1 d'Anticosti " " "	0 00	à 0 00
" No. 1 Cap Breton " " "	0 00	à 0 00
Morue No. 1 Grande " " "	0 00	à 0 00
" No. 1 " " "	4 35	à 4 50
" No. 2 " " "	3 60	à 3 90
Flotant No. 1 " " "	0 00	à 0 00
Truite No. 1 " " "	00 00	à 0 00
" No. 2 " " "	0 00	à 0 00
Morue sèche le quintal.....	4 50	à 5 00

DIVERS.

Pommes de terre le minot nouv. " "	0 75	à 0 80
" " " " " " vieille " "	0 00	à 0 00
Avoine par 36 livres.....	0 54	à 0 65
Beurre salé la livre.....	0 15	à 0 20
Beurre frais la livre.....	0 18	à 0 25
Beurre frais en pain.....	0 25	à 0 30
Porc frais par 100 livres.....	7 50	à 8 00
Jambon fumé.....	0 12	à 0 12½
Saindoux, seaux 20 lbs.....	2 20	à 2 25
Lard short cut canadien, en quart.....	19 00	à 20 00
Lard mess américain.....	18 00	à 18 50
Sel en magasin.....	0 43	à 0 45
Foin par 100 bottes.....	8 50	à 9 00
Paille par 100 bottes.....	3 00	à 0 00

MARCHÉ AU CUIR.

Spanish sole, cuir à semelle No. 1, la livre.....	0 22	à 0 23
Spanish sole, cuir à semelle No. 2, la livre.....	0 19	à 0 21
Cuir à semelle du pays No. 1.....	0 21	à 0 25
Cuir à harnais.....	0 25	à 0 32
Vache cirée.....	0 27	à 0 35
Buff et vache grainée, la pied.....	0 11	à 0 13
Vache vernie.....	0 14	à 0 16
Vache glacée (enamelled).....	0 15	à 0 17
Peaux de veaux épaisses la livre.....	0 45	à 0 50
Peaux de veaux minces la livre.....	40 0	à 0 50
Vache fendue large.....	0 26	à 0 30
Vache fendue petite.....	0 24	à 0 28

PEAUX.

Jeunes bœufs. Vieux.	
Peaux vertes inspectées No. 1 par 100 lbs.....	6 50 7 00
Peaux vertes inspectées No. 2 par 100 lbs.....	5 30 6 00

Chas. Desmarteau

COMPTABLE

AUDITEUR ET COMMISSAIRE

1608, RUE NOTRE-DAME

MONTREAL.

Spécialité: Règlement des affaires de faillite

La Canadienne

Cie d'Assurance sur la Vie



CAPITAL SOCIAL \$300,000
Dépôt au gouvernement 25,000

BUREAU:

13, CÔTE ST-LAMBERT, MONTRÉAL.

La première et la seule compagnie nationale, dont les polices sont assurées à nos lois et à des tarifs réduits des vieilles compagnies, comprenant aussi des nouveaux systèmes et un particulièrement pour la classe ouvrière.

B. BOURDON

BOUCHER

ETAL Nos. 3 et 4 MARCHÉ ST-LAURENT

Entrée par la rue St-Laurent.
7 septembre 1888—1a

Gazette des Campagnes

Journal du cultivateur et du colon, fondé en 1881, publié à Sainte-Anne de la Pocatière, comté de Kamouraska, P.Q. par FIRMIN H. PROULX.

Parait tous les jeudis, abonnement, un an \$1
Les fabricants d'instruments d'agriculture et les marchands trouveront très avantageux d'annoncer dans ce journal spécialement consacré aux intérêts des cultivateurs.

ESSAYEZ

NOS

BALEINES DE ROBES

EN



Les seules Baleines de Robes qui ne se brisent pas, ne se rouillent pas, ne se déforment et ne fendent pas. Elles ne sont pas affectées par la transpiration ou la chaleur du corps. Elles se coupent à la longueur voulue ou peuvent être achetées recouvertes en longueurs de 6, 7, 8 et 9 pouces. Elles sont toujours prêtes à être employées et peuvent être posées à la main ou à la machine.

Le Corset FEATHERBONE

Le seul Corset parfait

Le Corset le plus léger, le plus durable

N'a aucune partie en acier pouvant se rouiller ou se briser, et garde cependant sa forme parfaite, et ne peut se relever sur les hanches.

NOTRE GARANTIE.

Nous garantissons que chacun de nos Corsets Featherbone est absolument imbrisable, et laissé toutes ses aises à la personne qui le porte, se lave et se repasse sans dommage, et donne satisfaction sous tous les rapports. Si nos Corsets ne remplissent pas ces conditions, retournez-les dans

l'espace de quatre semaines et votre marchand vous rendra votre argent.

A vendre par les premières maisons.

ST. THOMAS FEATHERBONE CO.,
SEULS FABRICANTS, ST-THOMAS, ONT.

C. H. MARTIN,

Agent à Montréal, 260 rue St. Jacques.

27 juillet 1888.